

LES ECHOS DE SAINT-MAURICE

Edition numérique

Sylvain BRIOLLET

Quand le Peuple est Roi

Dans *Echos de Saint-Maurice*, 1926, tome 24, p. 189-193

© Abbaye de Saint-Maurice 2011

Quand le Peuple est Roi

Le suffrage universel finira par élire des forçats. Mais non pas des forçats ayant fait leur temps, car cela implique une certaine soumission à l'autorité, mais des forçats au bagne, des forçats dans l'exercice de leurs fonctions.

Louis VEUILLOT.

Dans la journée du 26 juin, la police secrète signalait au Conseil d'Etat la formation de petits groupes turbulents sur diverses places de la ville. « Pas de provocation, surtout », répondit le président Bonnichon que son embonpoint prédisposait à la faiblesse et peut-être à la lâcheté. A cinq heures du soir, tandis que l'animation croissait dans les rues et que des individus louches passaient des ordres, les commerçants inquiets fermaient leurs magasins. L'agitation crut sourdement avec l'ombre. Une chaleur étouffante enlevait toute énergie. Une à une les lampes s'allumèrent dans la nuit. Des chiens hurlaient tristement dans le lointain et des voix avinées chantaient des refrains obscènes. Les bourgeois tiraient prudemment leurs volets et, tapis dans l'obscurité, attendaient la suite des événements. Des bandes de femmes et d'hommes passaient, on s'interpellait d'un groupe à l'autre avec des rires sauvages.

Atterrés, immobiles et pâles dans leur fauteuil, les ministres recevaient les nouvelles. « La manifestation se dirige vers le palais du gouvernement. — La force armée maîtrise avec peine l'impétuosité des mutins. — La police est débordée de toutes parts. »

Avec une clameur soudaine, la foule envahit la place de la République. Des orateurs improvisés entretenaient l'enthousiasme de la foule. Les hommes portaient la casquette sur l'oreille et ils avaient à la main une matraque ou un casse-tête ; les femmes presque toutes en cheveux, portaient des gourdins et des paniers à provisions. Au-dessus de la rumeur, les sirènes croisaient leurs notes stridentes. Tout le monde était tourné vers les grandes

baies illuminées où délibéraient les conseillers. « Hou ! Hou ! Tue-le ! Tue-le ! » vociféraient les femmes. Effrayé par le bruit, un enfant se mit à pleurer et dit qu'il voulait dormir. « Canaille, tu m'écrases ! » et les poings s'abattaient lourdement sur les épaules voûtées, on jouait des coudes dans le ventre, dans le dos, avec fureur.

Une fenêtre s'ouvrit ; le président Bonnichon, noire silhouette dans la clarté violente du lustre, fit signe de la main. « Citoyens ! » les rires et les huées couvrirent sa voix. « Citoyens, reprit-il, les bras levés, vous êtes venus en nombre interroger mes honorables collègues. Vous avez ce droit. Vous êtes les arbitres de ce pouvoir que vous avez établi. Tandis que nous vaquons aux affaires publiques, vous êtes l'œil vigilant qui ne tolère aucune négligence. On vous nomme le Peuple-Souverain. Quel beau nom ! et comme il indique bien la fragilité et la dépendance de notre autorité. Est-il même décent de parler d'autorité en face de ce peuple vertueux qui la détient toute et qui ne la concède jamais qu'à moitié, puisqu'il se réserve la faveur de la reprendre ? (Bravo, bravo !)

Mais pour que le char de l'Etat marche sans encombre, de progrès en progrès, il faut qu'une volonté constante le dirige, et cet office, le peuple, la nation...

— Il radote.

— Tu nous endors. C'est des paroles, ça !

Le citoyen Piffart, debout sur une table, les mains en porte-voix, s'écria : « Camarades, on l'écoutait en silence, assez de belles phrases. On veut nous amuser. La troupe, peut-être, s'engage à répandre notre sang. Tandis que le prolétariat verse le plus clair de son argent dans les caisses nationales, une classe de jouisseurs perdus de vices se partage nos dépouilles. Voyez leurs figures sournoises et satisfaites, leurs ventres scandaleux où s'étaient des chaînes d'or, leurs mains avares et prodigues à la fois. C'en est assez, il faut qu'un des nôtres surveille ces folles dépenses ». La foule trépignait de colère, d'indignation.

Trois délégués du peuple, avec un drapeau rouge, se présentèrent au gouvernement : « 30 000 citoyens, conscients de leurs droits, proposent comme ministre des finances le camarade Pistache. » Les conseillers d'Etat entendirent cette requête avec stupeur. Le camarade

Pisitaëhe, dit la Filasse, purgeait une peine de 20 ans de travaux forcés, pour assassinat, vol, brigandage et trahison.

— Mais c'est illégal, soupirait M. Piquenard, ministre des cultes.

— Vous allez donc contre la volonté formelle de la nation ?

Comme le citoyen Piffart s'approchait de la fenêtre pour en appeler aux émeutiers, le président Bonnichon eut encore le courage d'ordonner :

« Arrêtez-le, qu'on l'empêche de parler ». Un laquais se précipita. Mais un coup de poing en pleine figure le couvrit de sang.

— Messieurs, vous avez recours à la violence, constatata simplement le ministre de la justice.

En bas, la foule attendait impatiente. Lorsqu'apparut le citoyen Piffart et derrière lui le Conseil d'État halestant, des femmes crièrent encore à l'aigu : « Eh bien ? »

— Nous ne pouvons pas, murmuraient les magistrats, nous ne pouvons pas, c'est odieux.

— Camarades, ils disent qu'ils ne veulent pas du citoyen Pistache, ce loyal serviteur du peuple que la tyrannie violente.

— Démission ! démission ! A l'eau ! Hou !

Malgré les gardiens, une vingtaine d'apaches força l'entrée du palais. La lumière aveuglante les intimida sur la porte, mais on voyait les reflets métalliques de leur browning. Ils poussèrent devant eux, un être immonde, le citoyen Trognon, secrétaire général du Travail à la Société des Nations, dont la femme avait exigé le plus somptueux appartement de la ville.

— Messieurs, oui ou non le peuple est-il souverain, seul arbitre de la loi, seul électeur de ses chefs ? Ne le disiez-vous pas tout à l'heure, Maître Bonnichon ? Votre journal, l'« *Indépendance helvétique* » ne porte-t-il pas ce sous-titre : *Organe de la volonté populaire* ? Tous les hommes naissent libres et égaux en droits, sur quoi repose votre opposition ? Le Nombre, l'Opinion publique sanctionnent la loi : nous sommes le Nombre et l'Opinion.

— Mais ce Pistache est un forçat.

— C'est un citoyen que votre fanatisme a poussé au

crime. D'ailleurs, choisissez : la porte ou la reconnaissance du fait. Le citoyen Trognon leur tendit la déclaration suivante :

« Le Très-Haut Conseil d'Etat du Léman, réuni en séance extraordinaire et plénière se déclare heureux, de recevoir dans son sein l'honorable citoyen Azor Pistache, actuellement forçat dans l'exercice de ses fonctions, dans le civil, vidangeur officiel de la ville de Quillon, à titre de ministre des Finances ».

La tête basse, les conseillers s'approchèrent de la table et signèrent l'acte avec résignation. Ils respiraient mieux. Ils avaient sauvé leur peau et leur honneur.

Dès que les manifestants apprirent la capitulation, la fatigue aidant, ils se dispersèrent au chant de l'Internationale et jusqu'au petit-jour, ils encombrèrent paisiblement les cabarets et les bars américains.

A quelques jours de là, le Tribunal fédéral convoqué en hâte, commua la peine du conseiller Azor Pistache en deux mois de prison. Au cours des débats, M. de Duingt s'écria : « Messieurs, vous nous déshonorez », et personne ne le comprit. On aménagea sur le-champ le château de la Rive pour recevoir l'illustre prisonnier.

La veille de sa délivrance, on décora la ville de guirlandes, d'arcs-de-triomphe, de drapeaux. Les fanfares composaient leur programme, les commissaires donnaient les derniers ordres..

Dès le matin, toute la ville se porta spontanément sur la rade, car on avait imaginé ce coup de théâtre : un débarquement triomphal, par le lac. La bourgeoisie rassurée ne boudait pas, les patriciens même occupaient les meilleures tribunes. Comme le temps durait, les enfants des écoles entonnèrent « Sur nos monts quand le soleil », « Roulez tambours », et le public enthousiaste suivit comme au premier août. Enfin, le canon annonça l'arrivée prochaine du « *Guillaume Tell* » qui portait le représentant du peuple, le sauveur de l'idéal démocratique. Les délégués des vingt-deux cantons prirent leurs places, les groupes symboliques se formèrent. On ne parlait qu'à voix basse, à cause de la solennité de l'heure. Lorsque parut, fendant les flots, le bateau ministériel, des choeurs costumés entonnèrent un chant de circonstance, chef-d'œuvre du Juif Stribinsky. La foule étagée sur les rives agitait des mouchoirs. « Vivat ! Vivat ! »

Azor Pistache apparut sur le pont, il salua de la main ses concitoyens. Il portait encore, par coquetterie, son costume de forçat rayé jaune et noir, mais un costume élégant de cheviotte, dont la mode devait s'emparer. Les demoiselles d'honneur se précipitèrent, on lui offrit une coupe de Champagne, et le Conseil d'Etat, in corpore, par l'entremise de son président, lui tint ce discours :

« Monsieur le Ministre et vénéré Collègue,

« Nous sommes heureux et fiers de recevoir parmi nous, un confédéré que des institutions, reste des ténèbres moyenâgeuses mettaient au ban de la société. On saura désormais, à cause de cet exemple mémorable, que tout citoyen sincère mérite l'estime de ses semblables et que le peuple éclairé dans son choix par l'Etre suprême, souverain en matière gouvernementale est infaillible dans ses arrêts. »

M. Amédée Bonnichon et M. Azor Pistache se donnèrent l'accolade sous la pluie des roses qu'on jetait des tribunes.

Comme la cérémonie était un peu longue et qu'elle présentait un intérêt relatif, le petit peuple sortit ses provisions, et l'odeur écœurante des saucissons et des sardines emplît l'atmosphère.

Sylvain BRIOLLET.